

**ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE  
HISTOIRE**

**Sujet :**

**Enseigner « Le monde des cités grecques »  
en classe de sixième**

**I. Éléments de présentation de la situation professionnelle**

- **Document A** : Extraits du programme du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de sixième, Stéphane Henry (dir.), Paris, Bordas, 2016, p. 58-59.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de sixième, Anne-Marie Hazard-Tourillon et Armelle Fellahi (dir.), Paris, Nathan, 2016, p. 70-71.

**II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle**

- **Document D** : Jean-Pierre Vernant, *L'univers, les dieux, les hommes. Récits grecs des origines*, Paris, Points Seuil, 1999, p. 8-12.
- **Document E** : Dominique Schnapper, « la cohésion sociale : de quoi parle-t-on ? », *Les politiques de cohésion sociale. Acteurs et instruments*, Travaux coordonnés par Christophe Fourel et Guillaume Malochet, Direction Générale de la Cohésion Sociale, Centre d'analyse stratégique, février 2013, p. 20-21.

**Document A** : Extraits du programme du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

<p><b>Thème 2</b></p> <p><b>Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au Ier millénaire avant J.-C.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le monde des cités grecques.</li><li>▪ Rome du mythe à l'histoire.</li><li>▪ La naissance du monothéisme juif dans le monde polythéiste.</li></ul>	<p>Ce thème propose une étude croisée de faits religieux, replacés dans leurs contextes culturels et géopolitiques. Le professeur s'attache à en montrer les dimensions synchroniques et/ou diachroniques. Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction, le thème permet à l'élève de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. Les récits mythiques et bibliques sont mis en relation avec les découvertes archéologiques.</p> <p>Que sait-on de l'univers culturel commun des Grecs vivant dans des cités rivales ?</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Extraits de la fiche Eduscol

L'intitulé du thème articule l'étude autour d'un espace, la Méditerranée au Ier millénaire avant J.-C., et de trois civilisations anciennes : **la Grèce antique des cités, Rome et la civilisation des Hébreux**. Cette étude est centrée sur **les faits religieux**, déclinés sous les trois aspects du récit fondateur, des croyances et de la citoyenneté, ce dernier aspect renvoyant à la religion civique. Il s'agit donc pour les élèves de saisir la place structurante de la religion dans les sociétés antiques, et son lien avec l'identité des différents groupes humains. D'autre part, **la notion de « patrimoine commun »** présente dans les « démarches et contenu d'enseignement » renvoie aux **racines de la civilisation européenne**. [...] Il s'agit enfin de clarifier **la question du rapport entre l'histoire et les croyances** mais aussi **entre l'histoire et le mythe**. [...]

C'est au XIXe siècle que la **notion de « mythe fondateur »** s'est affinée. Un mythe est un récit dont le rapport à la réalité factuelle peut-être absent ou aléatoire, mais qui vise à produire du sens en mobilisant des symboles qui sont souvent présentés comme des personnages ou des événements réels. **Il peut être abordé à différents niveaux. Le premier est celui de sa confrontation avec ce que nous connaissons de la réalité historique, lorsque les sources le permettent.** D'une certaine manière, comme Paul Veyne l'a montré, le doute par rapport aux récits fondateurs et à leurs aspects merveilleux était déjà présent dans l'Antiquité (ainsi Pausanias ne cache pas ses doutes à leur sujet).

**Le second niveau d'analyse du mythe est celui de sa signification symbolique.** Elle peut concerner les historiens, qui peuvent analyser ainsi la culture des temps anciens. Un mythe est une fiction si on examine son rapport avec l'histoire, il peut cependant conserver du sens pour de nombreux contemporains : il est alors interprété. [...]

**Le troisième niveau d'analyse du mythe concerne sa finalité** : il peut avoir une fonction politique, et servir à asseoir la légitimité du pouvoir [...]. Quand sa diffusion est large, **il soude une communauté**. [...]

L'élève doit faire preuve de discernement pour distinguer histoire et fiction.

L'écueil à éviter est de traiter *l'Iliade* et *l'Odyssée* en détail sans choisir des passages ou des personnages qui doivent rendre compte de la portée de cette œuvre dans l'univers mental des Grecs.

**Document D :** Jean-Pierre Vernant, *L'univers, les dieux, les hommes. Récits grecs des origines*, Paris, Points Seuil, 1999, p. 8-12.

Dans les années 1970, le mythe avait le vent en poupe. Après Dumézil et Lévi-Strauss, la fièvre des études mythologiques avait gagné un quarteron d'hellénistes qui s'étaient lancés avec moi dans l'exploration du monde légendaire de la Grèce ancienne. Au fur et à mesure que nous avancions et que nos analyses progressaient, l'existence d'une pensée mythique en général devenait plus problématique et nous étions conduits à nous interroger : qu'est-ce qu'un mythe ? Ou plus précisément, compte tenu de notre domaine de recherche : qu'est-ce qu'un mythe grec ? Un récit, bien sûr. Encore faut-il savoir comment ces récits se sont constitués, établis, transmis, conservés. Or, dans le cas grec, ils ne nous sont parvenus qu'en fin de course sous forme de textes écrits dont les plus anciens appartiennent à des œuvres littéraires relevant de tous les genres, épopée, poésie, tragédie, histoire, voire philosophie, et où, exception faite de l'*Iliade*, de l'*Odyssée* et de la *Théogonie* d'Hésiode, ils figurent le plus souvent dispersés, de façon fragmentaire, parfois allusive. [...]

Mythe, mythologie, ce sont bien, en effet, des mots grecs liés à l'histoire et à certains traits de cette civilisation. [...] Les légendes hellènes, pour être elles-mêmes comprises, exigent la comparaison avec les récits traditionnels d'autres peuples, appartenant à des cultures et à des époques très diverses, qu'il s'agisse de la Chine, de l'Inde, du Proche-Orient anciens, de l'Amérique précolombienne ou de l'Afrique. Si la comparaison s'est imposée, c'est que ces traditions narratives, si différentes qu'elles soient, présentent entre elles et par rapport au cas grec, assez de points communs pour les apparaître les unes aux autres. Claude Lévi-Strauss pourra affirmer, comme un constat d'évidence, qu'un mythe d'où qu'il vienne, se reconnaît d'emblée pour ce qu'il est sans qu'on risque de le confondre avec d'autres formes de récit. [...] Le mythe se présente sous la figure d'un récit venu du fond des âges et qui serait déjà là avant qu'un quelconque conteur en entame la narration. En ce sens, le récit mythique ne relève pas de l'invention individuelle ni de la fantaisie créatrice, mais de la transmission et de la mémoire. Ce lien intime, fonctionnel avec la mémorisation rapproche le mythe de la poésie qui, à l'origine, dans ses manifestations les plus anciennes, peut se confondre avec le processus d'élaboration mythique. Le cas de l'épopée homérique est à cet égard exemplaire. Pour tisser ses récits sur les aventures de héros légendaires, l'épopée opère d'abord sur le mode de la poésie orale, composée et chantée devant les auditeurs par des générations successives d'aïdes inspirés par la déesse Mémoire (*Mnemosune*), et c'est seulement plus tard qu'elle fait l'objet d'une rédaction, chargée d'établir et de fixer le texte officiel. [...]

Mémoire, oralité, tradition : telles sont bien les conditions d'existence et de survie du mythe. [...] Le mythe n'est pas fixé dans une forme définitive. Il comporte toujours des variantes, des versions multiples que le conteur trouve à sa disposition, qu'il choisit en fonction des circonstances, de son public ou de ses préférences et où il peut retrancher, ajouter, modifier si cela lui paraît bon. [...] Ce qui intéresse l'historien et l'anthropologue, c'est l'arrière-plan intellectuel dont témoigne le fil de la narration, le cadre sur lequel il est tissé, ce qui ne peut être décelé qu'à travers la comparaison des récits, par le jeu de leurs écarts et de leurs ressemblances.

**Document E :** Dominique Schnapper, « la cohésion sociale : de quoi parle-t-on ? », *Les politiques de cohésion sociale. Acteurs et instruments*, Travaux coordonnés par Christophe Fourel et Guillaume Malochet, Direction Générale de la Cohésion Sociale, Centre d'analyse stratégique, février 2013, p. 20-21.

Ce que l'on appelle couramment la crise du lien social, et donc le problème de la cohésion sociale, autorise le développement de libertés nouvelles, mais s'inventer soi-même continuellement, choisir ses ancêtres, son identité, ses références, ses amis, ses amours ou sa morale n'est pas une capacité universellement répartie. Elle concerne essentiellement les classes moyennes ou ce que l'on appelait autrefois les classes supérieures. Les plus pauvres, les plus marginaux ou les plus humiliés, qu'il s'agisse des ouvriers, des assistés, d'une partie des descendants des migrants, ne disposent pas de la même liberté. L'individualisme a pour effet pervers de favoriser objectivement l'intégration normative de ceux qui ont déjà hérité d'une socialisation familiale forte. Les institutions, de l'école à l'État en passant par la justice, élèvent et protègent les faibles. Les institutions contestées laissent à la socialisation par la famille et à l'héritage familial, économique et culturel, un rôle primordial qui tend à accentuer les inégalités sociales liées au milieu de naissance.

La cohésion sociale ou le lien social de type individualiste sont positifs pour ceux qui ont déjà intériorisé, par leur héritage et leur éducation, les normes d'une société. On sait depuis Aristote que les lois fortes protègent les plus faibles, que l'affaiblissement du règne de la loi favorise les plus puissants et que les sociétés où le contrôle social est défaillant fragilisent les plus vulnérables. Par conséquent, les populations modestes parmi lesquelles les descendants de migrants, sont les premières victimes de ces modalités de l'intégration dans la démocratie providentielle. Ce sont des populations dépourvues de capital hérité, économique, culturel, de relation, elles sont particulièrement heurtées par le laxisme des mœurs contraires à la conception traditionnelle des rapports entre les sexes et les générations. La relativité des valeurs qui imprègnent l'esprit du temps agit dans le même sens, l'indistinction à laquelle tend le monde démocratique constitue souvent un choc pour les héritiers des cultures traditionnelles.

Dans cette société que j'ai appelée de la « démocratie extrême », l'intervention de la puissance publique en faveur de la cohésion sociale se donne d'autres buts. Il ne s'agit plus, comme au cours des Trente Glorieuses, d'intervenir auprès des laissés pour compte de la société providentielle et de compenser leur misère, il s'agit d'intervenir auprès de populations nombreuses dont on craint la marginalisation sociale. La politique se veut donc préventive et globale. Et comme elle est beaucoup plus ambitieuse, elle risque évidemment d'être moins efficace, non pas parce que les responsables seraient moins capables, mais parce que les politiques sociales ne peuvent pas être les seules à assumer les conséquences des décisions qui sont celles des grands choix collectifs. [...] Ainsi, l'intégration ou cohésion sociale ne peut être, pour ceux qui ont en charge cette politique, qu'un but dont nous savons qu'il ne sera jamais pleinement atteint. C'est aussi un objectif auquel les politiques spécialisées ou les politiques compensatoires ne peuvent répondre que de façon limitée, même si leur ambition d'intervenir sur le tissu social lui-même est justifiée par les valeurs collectives et souhaitables. Il va de soi que ces politiques sont nécessaires, qu'elles ont leur efficacité ; il suffit de comparer un certain nombre de pays pour voir l'effet indiscutable des politiques sociales mais, en même temps, il ne faut pas se dissimuler les limites inévitables de leur pouvoir pour changer la société.

